

ACCIDENT survenu à l'avion immatriculé F-PBRL

Événement :	sortie latérale de piste lors d'une interruption de l'atterrissage, décollage et collision avec des arbres.
Causes identifiées :	décision tardive d'interrompre l'atterrissage, décision de décollage par conditions dégradées, obstination à atteindre l'objectif.
Conséquences et dommages :	pilote grièvement blessé, passager légèrement blessé, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Pottier P 230 S « Panda » (construction amateur).
Date et heure :	dimanche 11 juillet 2004 à 12 h 05.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Le Castellet (83), piste 31 revêtue, 1 750 m x 30 m, LDA : 1 635 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 50 ans, PPL de 1991, UL de 1999, 413 heures de vol dont 319 sur type et 8 h 50 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 310° / 15 à 22 kt, rafales à 35 kt, température 21 °C, fortes turbulences, CAVOK, QNH 1011 hPa.

Circonstances

Le pilote, propriétaire et constructeur de l'aéronef, et son passager effectuent un voyage de l'aérodrome de Mâcon Charnay (71) vers l'aérodrome du Castellet. A l'arrivée, lors du premier contact radio, l'agent AFIS informe le pilote des conditions météorologiques et lui communique un vent de secteur 320°, variant de vingt à trente nœuds.

Des témoins au sol expliquent qu'à une hauteur d'environ deux cents pieds en courte finale pour la piste 31, l'aile droite de l'avion se soulève. Le P 230 dévie vers la gauche puis revient sur l'axe de la piste. Le train principal touche le sol, l'aile droite se soulève à nouveau. Le régime du moteur augmente. L'avion sort de la piste par la gauche, décolle et va heurter des pins situés à environ quatre-vingt-dix mètres de l'axe de piste.

L'examen des traces sur la piste montre que l'aile gauche de l'avion a touché le sol à deux reprises. La première trace, longue de trois mètres, se trouve à

cent-vingt-six mètres du seuil de piste décalé. La deuxième, d'une longueur équivalente, se situe huit mètres après la première trace et à un mètre du bord gauche de la piste.

Les marques laissées par l'hélice à une hauteur de trois mètres cinquante sur le premier pin percuté montrent que le moteur délivrait de la puissance et que l'avion avait quitté le sol.

Le pilote se rendait pour la première fois à l'aérodrome du Castellet où un membre de sa famille l'attendait.

Il avait pris connaissance des conditions météorologiques avant son départ. Un fort mistral était établi dans la vallée du Rhône, sur les Bouches-du-Rhône et l'ouest du Var.

Il possédait la carte d'approche à vue de l'aérodrome. Les consignes particulières informent les pilotes de la présence possible de tourbillons en approche finale par fort vent de nord-ouest.

